

**Information du Conseil Municipal - Contentieux**

**N°01/2009 – Monsieur Jean – Marcel FASSIAUX c/ Commune du Muy – demande d’annulation d’un refus de permis de construire – TA Nice n° 0402533-3**

*Par requête en date du 21 mai 2004, M. FASSIAUX demandait l’annulation de l’arrêté du 10 mars 2004 par lequel le Maire lui refusait un permis de construire ainsi que la décision implicite de rejet du recours gracieux formé à l’encontre de cet arrêté.*

*Le requérant avait en effet déposé le 05 novembre 2003 un permis de construire pour un hangar agricole au lieudit Les Déguiers, permis refusé par la commune par l’arrêté contesté au motif que le bâtiment projeté par sa mise en forme architecturale ne correspondait pas à la destination déclarée.*

*M. FASSIAUX demandait au tribunal en outre d’enjoindre la commune à statuer à nouveau sur sa demande dans le délai d’un mois à compter du jugement. Enfin le requérant demandait la condamnation de la commune à 1200 euros au titre des frais irrépétibles.*

*Par jugement en date du 08 janvier 2009, le tribunal administratif de Nice rejette la requête aux motifs que la destination prévue ne correspondait pas à la demande à l’analyse des pièces du dossier, que la construction d’un nouveau hangar agricole n’était pas nécessaire eu égard à la présence d’une bergerie, d’un mas et d’un restaurant et enfin que M. FASSIAUX envisageait de restaurer le restaurant pour en assurer l’exploitation et user du mas et de la bergerie au titre de logements pour l’exploitation.*

*La défense était assurée par la DDE.*